



# PLAN DE REPRISE DES ENTRAINEMENTS

Saison 2021/2022 – COVID 19

Mise à jour 5 Août 2021

## PREAMBULE

Ce plan de reprise est établi dans le cadre du protocole de Fédération Française de Rugby « Reprise d'activité Rugby en toute sécurité » validé par le ministère des sports. Le Vendée Rugby Féminin, a le souhait de pouvoir proposer à ses licenciées, une reprise des entrainements en toute sécurité.

## REFERENT

Thomas EMERY, est nommé référent COVID 19. Il est en lien avec les référents ligue COVID 19, tel que défini par la FFR :



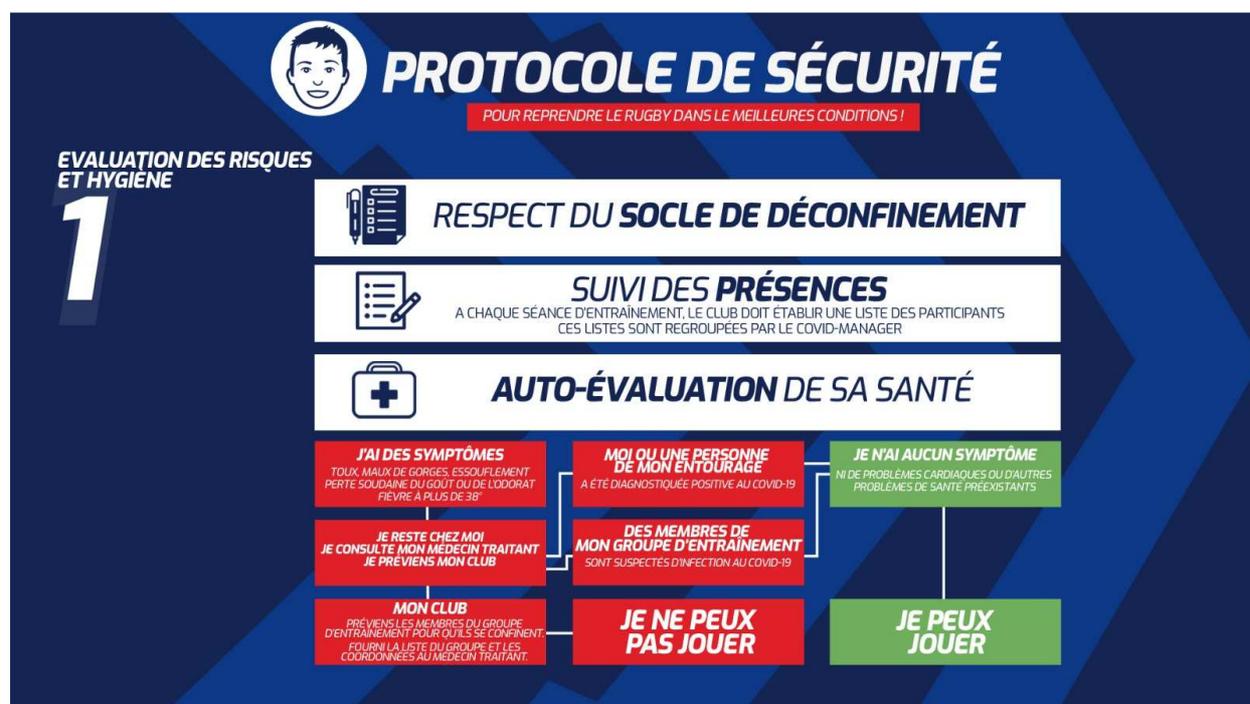
Il sera appuyé par la Vice-Présidente, Laure Racaud et (ou) joueuses sénior « appuis COVID 19 » en lien étroit avec le COVID MANAGER.

Les protocoles sont validés par le bureau du club.

Pour la gestion des entrainements, il sera accompagné par des équipes de bénévoles « appui COVID 19 », spécifiquement formé et avec une mission précise.



Date, rétroplanning du club, un protocole joueuses sera mise en place.



Le diagnostic individuel maintenant plus compris de tous sera nécessaire pour reprendre l'entraînement  
La pratique se fera crescendo et selon les préparations individuelles intersaison de chacune.  
Du Gel Hydroalcoolique sera mis à disposition des joueuses et accompagnant aux abords du terrain

## ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS

Protocole précis.

Arrivée et départ avec port du masque et désinfection en arrivant. Feuille de présence à remplir ainsi que présentation de son flash code pour les majeurs, comme a été voté entre l'état et la Fédération Française de Rugby.

Chaque personne majeure devra être en mesure d'attester d'un examen ou du pass' sanitaire via l'application prévue à cet effet avec flash code. (Application ou document papier)

Chaque participant et accompagnant suivra scrupuleusement le sens de circulation annoncé ci-dessous.  
Les sanitaires seront ouverts.

Les douches et vestiaires seront aussi ouverts

Les mains avant et après entraînement seront désinfectées au point « validation de pass' et élargement »

Chaque participant aura sa propre bouteille d'eau, devra porter son masque le long du stade et pourra le poser en rentrant sur le terrain en début d'entraînement et en fin le remettre jusqu'à la douche et son véhicule.

Les possibles accompagnants sont priés de garder leur masque le long de la main courante et de respecter le pass' sanitaire en vigueur.

### STADE PIERRE ESCALIER

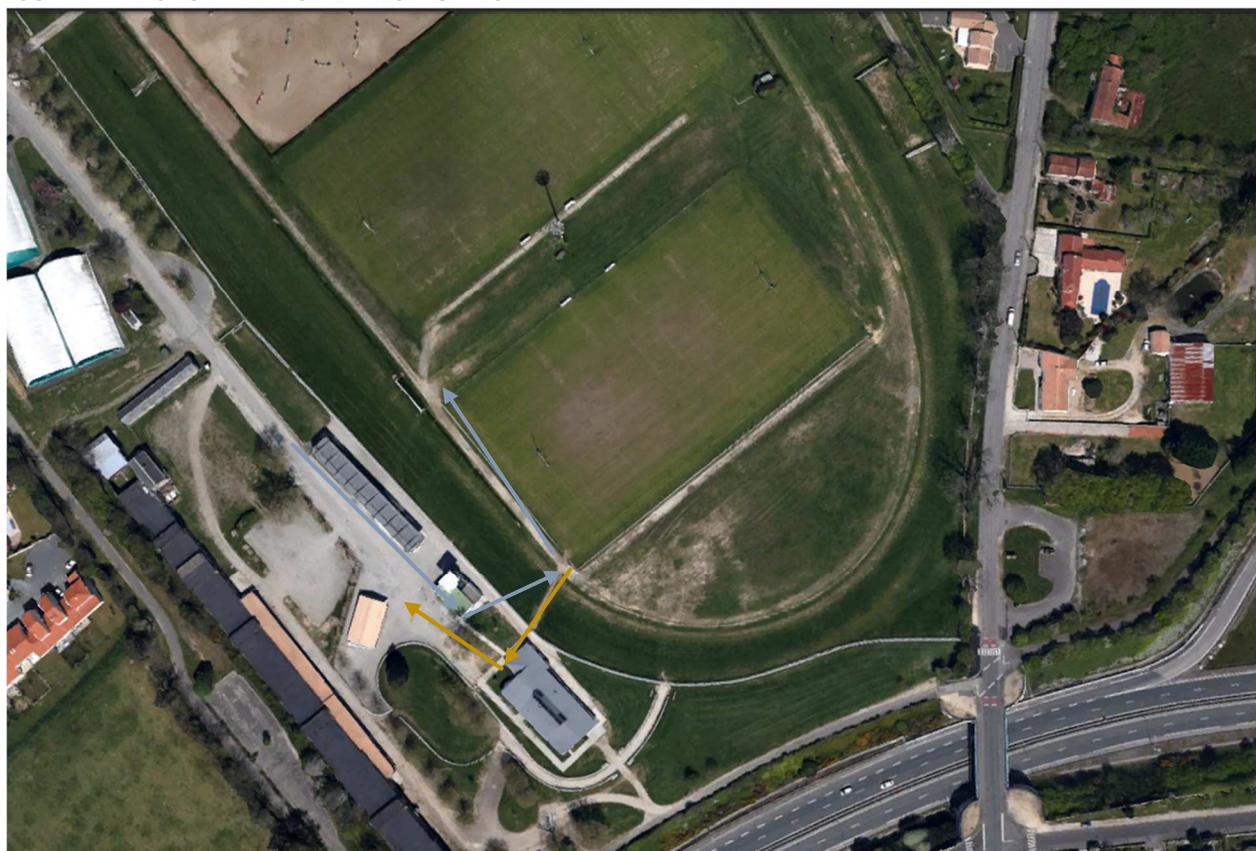


→ Arrivée

→ Départ



**COMPLEXE SPORTIF DES TERRES NOIRES**



→ Arrivée

→ Départ





# PASS SANITAIRE : LE VACCIN NOUS PROTÈGE ET PROTÈGE LE RUGBY



## SUITE AUX MESURES GOUVERNEMENTALES, LE PASS SANITAIRE SERA DÉSORMAIS REQUIS POUR ENTRER DANS L'ENCEINTE DU CLUB



Pour accéder à l'établissement ou l'évènement, présentation du pass sanitaire sur papier ou sous format numérique et contrôle du pass sanitaire via l'application TousAntiCovid Verif.

## À QUI S'APPLIQUE LE PASS SANITAIRE DANS MON CLUB ?

### Public

### Pass sanitaire obligatoire

#### Le principe

Mineurs de - 12 ans



Mineurs de 12 à 17 ans

À compter du 30 septembre 2021

Majeurs



#### L'exception

Les intervenants\*

Exemption jusqu'au 30 août 2021 au moins, puis décision du gouvernement

\* L'intervenant est une personne dont la présence est indispensable pour assurer l'organisation de l'évènement.

Cette qualité d'intervenant s'apprécie donc strictement, à l'occasion de chaque évènement.

Dans l'immédiat, la FFR recommande à ses clubs membres de considérer qu'il ne peut s'agir que de leurs salariés et bénévoles exerçant les fonctions suivantes :

- Dirigeant intervenant à l'occasion d'une rencontre,
- Educateur intervenant à l'occasion d'une séance d'entraînement.

La FFR reste néanmoins en lien très étroit avec les pouvoirs publics afin de mieux cerner les contours de cette notion d'intervenant.

Pour toutes questions relatives au pass sanitaire rendez-vous sur [www.ffr.fr](http://www.ffr.fr) rubrique **FAQ**

